

Face à leur crise, à leur relance Nos droits, nos revendications, nos propositions

Ce sont les institutions bancaires et financières jouant à l'économie-casino qui ont déclenché la crise économique actuelle. Mais, au fond, cette crise est l'enfant naturel des dogmes ancestraux du capitalisme et de leur remise au goût du jour par la politique néo-libérale qui sévit depuis 30 ans. En clair, ce n'est pas un désordre conjoncturel et passager, c'est une manifestation de plus de la maladie chronique d'un système.

Dès lors, nous n'accordons aucun crédit aux adeptes du "moins d'Etat" et du "pouvoir autorégulateur du marché" lorsqu'ils demandent soudain à l'Etat - et donc aux citoyennes et citoyens - de sauver leur marché financier et de relancer leur économie à coups de milliards sans aucune contrepartie sociale ni la moindre condition en terme de réglementation future. En se contentant d'alimenter les recettes capitalistes qui ont démontré leur nocivité, nous ne sortirons pas de la crise : nous en préparons une nouvelle.

Ce qu'il faut, à l'occasion de cette "leçon de l'histoire", c'est construire une réponse à la crise qui contribue à changer le système en profondeur pour qu'il devienne plus solidaire, plus social, plus égalitaire, plus écologique. Cela passe par une meilleure répartition des richesses, une régulation plus efficace de l'économie, un contrôle accru de ses acteurs, une meilleure protection sociale, de nouveaux droits citoyens et syndicaux.

Ce changement ne se fera pas en un jour. Mais c'est le moment ou jamais de poser des jalons incontournables sur le chemin qui y conduit, à commencer par les mesures suivantes :

La réduction des inégalités

La crise accentue une caractéristique inhérente au système capitaliste. Plus encore que d'habitude, ce sont les salarié-e-s les plus précaires qui perdent leur emploi en premier. Ce sont les salarié-e-s immigré-e-s - avec ou sans papiers - qui paient la crise au prix fort puisque la Suisse veut, comme par le passé, contingenter ses permis et fermer ses frontières. Ce sont les femmes qui paient les frais si, en temps de crise, les mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes - aussi modestes soient-elles - sont considérées comme un luxe superflu. Ce sont les jeunes qui sont menacés dans la recherche de leur premier emploi. Ce sont les retraités dont les rentes sont réduites (2e pilier) ou en danger de l'être (AVS). Ce n'est pas à ces catégories de population de payer la crise. Au contraire, il

faut protéger leurs statuts, garantir leurs revenus, faciliter leur accès à l'emploi, sécuriser leurs parcours professionnels, bref réduire les inégalités de toutes sortes qui font que la crise aujourd'hui n'est pas la même pour tout le monde comme ne le sont pas non plus « en temps ordinaire » les conditions de travail et de vie. En particulier, la lutte pour la limitation des trop hauts salaires prend tout son sens.

Des emplois nouveaux et utiles socialement

Ce n'est pas avec des "plans de relance" promettant de réaliser certains projets de construction prévus depuis des années que cette crise peut être résolue. Le SIT demande la mise en place d'une véritable politique volontariste de création d'emplois, en particulier des emplois liés à l'environnement et dans les services publics. L'Etat doit mettre fin à sa politique de réduction des effectifs et, au contraire, créer des emplois pour répondre aux besoins de la population notamment pour le développement des structures d'accueil de la petite enfance, du soutien scolaire aux enfants d'ici et d'ailleurs, de l'assistance aux personnes âgées. Dans tous les secteurs, une véritable offensive de formation professionnelle, de base et continue, doit être mise en place pour permettre aux salarié-e-s de se qualifier, de changer de travail, de retrouver un emploi.

L'Etat doit avoir les moyens financiers de fournir ces efforts. C'est pourquoi le SIT s'oppose aux réductions, qui ne font en plus qu'aggraver les inégalités.

Des droits collectifs et syndicaux renforcés

Ce n'est pas en propageant la concurrence entre les salarié-e-s et l'individualisation de leurs conditions de travail que des solutions doivent être trouvées, mais au contraire en renforçant leurs droits. Le SIT demande ainsi l'instauration d'un salaire minimum dans chaque secteur économique, la mise en place d'une véritable protection contre le licenciement - en particulier celle des délégué-e-s syndicaux - la généralisation des conventions collectives de travail et leur extension à l'ensemble des entreprises et salarié-e-s concerné-e-s.

Réduction du temps de travail et partage du travail

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une des manières de palier le manque d'emplois réside dans leur partage.

Il s'agit donc d'obtenir des réductions significative du temps de travail, liées à l'augmentation des gains de productivité.

De plus, les statistiques indiquent qu'en 2007, les Suisses ont effectué 186 millions d'heures supplémentaires, représentant l'équivalent de 97'000 emplois. L'utilisation des heures supplémentaires doit être une exception contrôlée.

Par ailleurs, une autre manière de réduire le temps de travail est d'en limiter la durée sur l'échelle de la vie professionnelle, par un abaissement de l'âge de la retraite, prioritairement pour les travaux les plus pénibles.

Une protection sociale garantie

Ce n'est pas aux salarié-e-s de payer cette crise par le biais d'une réduction de leurs prestations sociales, de leurs indemnités chômage, de leur accès aux soins, de leurs futures rentes AVS ou LPP. Le SIT s'oppose et s'opposera à tout projet de démantèlement des rentes vieillesse et de toute autre assurance sociale (révision à la baisse de la loi sur le chômage, "ticket modérateur" pour aller chez le médecin, restrictions des prestations AI). Il s'emploiera au contraire à leur amélioration.

Saisir l'occasion de la crise pour mener une contre-offensive sociale n'est pas utopique. En effet,

c'est au cours même de cette crise que l'on voit des milliards et des milliards devenir tout-à-coup disponibles pour les banques, les entreprises en difficulté, les plans de relance. Pas de raison donc qu'ils ne soient pas disponibles aussi pour les besoins sociaux, les services publics, la formation continue, les revenus des salarié-e-s. De même, les pouvoirs politiques sont désormais en position de force pour assortir chacun des financements publics demandés par l'économie de contreparties pour les salarié-e-s (maintien des emplois, garanties conventionnelles et salariales, etc.), de régulation sociale (respect et amélioration du droit du travail, suppression des bonus, contrôle des activités) et d'exigences de développement durable.

C'est pourquoi le SIT rejette l'idée d'une nouvelle "sortie de crise" qui reproduirait les mêmes dégâts sociaux, économiques et environnementaux que par le passé. Le SIT s'engage au contraire en faveur d'un changement de société qui vise à plus d'égalité et plus de justice pour toutes les femmes et tous les hommes de ce monde. Il est évident qu'un tel changement de société ne se fera pas spontanément : déjà certains veulent croire que la crise est passée et retourner aux modes de fonctionnements qui l'ont causée. Pour vraiment changer, il faudra, comme toujours, accompagner les propositions syndicales du rapport de forces qui les fera aboutir. Cela exige notamment un renforcement de l'unité d'action de tout le mouvement syndical afin de créer une pression suffisante à la fois sur le terrain social et sur le monde politique. Le SIT y prendra sa part avec détermination.

Pour une offensive de formation et une assurance véritablement sociale en période de chômage

Pour résoudre la problématique du chômage, il ne s'agit pas de "combattre le chômage" et encore moins de combattre les chômeuses et chômeurs, mais de mettre en place une véritable politique de création d'emplois stables, dans des bonnes conditions et socialement et écologiquement durables. Le SIT demande que tous les postes nécessaires au bon fonctionnement des services publics, parapublics et du secteur privé soient organisés sous forme d'emplois fixes et stables et non pas sous forme de programmes d'occupation pour personnes au chômage.

Toutefois - et particulièrement dans cette période de crise - le dispositif de l'assurance chômage doit être complété et réorienté pour être effectivement au service des personnes à la recherche d'un emploi.

Le SIT s'oppose à tout projet visant à réduire les prestations de l'assurance chômage, que ce soit au travers de l'augmentation de la période de cotisation nécessaire à l'ouverture d'un délai cadre, la diminution des indemnités chômage ou la réduction de la période d'indemnisation.

Le SIT demande que chaque chômeur-euse ait le droit d'obtenir, durant son délai cadre, des mesures

de formation réellement qualifiantes pouvant aller jusqu'à la reconversion professionnelle. Afin de pouvoir faire le point sur la situation professionnelle, définir les possibilités d'orientation et détecter les besoins de formation, chaque personne au chômage depuis 6 mois doit avoir droit à un bilan de compétence complet.

Le SIT demande que les processus de validation ou de reconnaissance d'acquis pour toutes les personnes au chômage soient activement promus dès leur entrée au chômage et que des programmes de formation collective pour des chômeurs-euses placés-e-s soient organisés.

Le SIT demande également que la loi cantonale sur le chômage soit modifiée afin de prévoir une mesure compensatrice du revenu lorsque les chômeurs-euses sont placés dans des collectivités publiques, parapubliques ou dans une association. La loi cantonale sur le chômage doit prévoir à cet effet que le montant des indemnités fédérales est complété par le canton à hauteur du niveau des salaires servis aux anciens ETC en fonction de la situation individuelle, mais au minimum 3'202 francs mensuels et au maximum 4'500 francs mensuels.

Secteur de la vente : combattre la flexibilité

Le SIT a fait de la question de la flexibilité un des points centraux de son Congrès 2007 et une de ses priorités syndicales pour les années à venir. La stratégie actuelle du patronat, qui flexibilise toujours plus les conditions de travail, a des conséquences extrêmement néfastes sur l'emploi et les conditions d'existence des travailleuses et travailleurs, et cela dans tous les secteurs.

Dans le commerce de détail, la flexibilité horaire est un enjeu crucial depuis plusieurs années. Les grands groupes multiplient les tentatives d'extension des heures d'ouverture des commerces un peu partout en Suisse. A Genève, relayé par des députés de droite, le patronat a déposé le 23 mars dernier un projet de loi visant à étendre les horaires d'ouverture des magasins à 20 h. tous les soirs, 19 h. le samedi et 4 dimanches par an. Si cette loi venait à être adoptée, elle constituerait pour le personnel de vente une dégradation intolérable de ses conditions de travail : toujours plus de disponibilité demandée, sans contrepartie aucune (pas d'horaire régulier, pas de jours de congé fixes). Il lui sera donc encore plus difficile d'organiser une vie privée et familiale décente.

Ce projet d'extension des horaires d'ouverture des commerces s'inscrit de plus dans une attitude patronale arrogante qui vise à rompre tout partenariat so-

cial. Les patrons ont ainsi décidé de passer en force par la voie législative sans tenir compte de la voix des travailleuses et travailleurs et en méprisant leurs intérêts. Par ailleurs, cette extension des horaires d'ouverture a un but plus idéologique qu'économique : en temps de crise et de contraction des salaires, une ouverture plus longue n'est pas à même d'augmenter la marche des affaires. Pire, des horaires plus étendus ont pour conséquence la destruction de l'emploi par la grande distribution et la prolifération des contrats précaires. Le SIT s'opposera donc à ce projet d'élargissement des ouvertures des commerces en lançant le référendum et en menant une large campagne de mobilisation.

Cette attaque patronale concerne aujourd'hui le secteur de la vente, un secteur aux conditions de travail déjà précaires; demain, d'autres secteurs seront visés si l'ensemble des travailleuses et travailleurs ne réagissent pas vivement à cette dégradation des conditions d'emploi et à cette vision d'une société du «tout marchand».

Aussi, le SIT réaffirme l'importance de combattre la flexibilité et appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs à se solidariser avec le personnel de la vente en combattant ce projet de loi.

Tout mettre en œuvre pour l'égalité des droits

Dans le contexte actuel de crise économique, la tentation de désigner des boucs émissaires ressurgit fortement. L'autre, l'étranger, est si facilement responsable. Les démagogues de tous bords s'empres- sent de leur faire endosser tous les méfaits du système. Partout en Europe, le réflexe anti-étrangers se renforce, de l'Italie au Royaume-Uni en passant par les Pays-Bas où l'extrême droite vient de réaliser une percée historique avec 17% des voix aux élections européennes. Nos autorités nationales, qui ont fait du contrôle des flux migratoires leur soupape de régulation du marché du travail, ne sont pas en reste. Elles ont déjà menacé d'activer la clause de sauvegarde prévue par les accords bilatéraux donnant la possibilité de restreindre la libre circulation des travailleurs-euses européen-ne-s.

L'adversaire n'est pas l'autre, mais bien le système capitaliste, l'idéologie libérale qui casse le principe de redistribution des richesses, qui dénie le principe même de solidarité. Ce sont bien ces patrons qui n'hésitent pas à recourir à tous moyens pour se garantir un maximum de profit, au détriment des travailleurs-euses. Cette crise n'est pas la nôtre, pas plus que les précédentes. Elle n'est pas le fait des travailleurs-euses et encore moins celui des immigré-e-s, exploité-e-s parmi les exploité-e-s, du fait de la précarité du statut dans lequel les autorités les enferment.

Le SIT l'a compris depuis toujours, et depuis toujours il se bat contre les dérives xénophobes, contre l'hypocrisie de ce système qui utilise les travailleurs étrangers puis les rejette à sa guise, et lutte pour l'égalité des droits, pour la solidarité et l'union des travailleurs-euses. Depuis des décennies, la défense des plus démunis-e-s est au cœur de nombreuses batailles, no-

tamment contre le statut de saisonnier, pour la libre circulation, pour la régularisation des sans-papiers.

De toute évidence, les autorités fédérales refusent de regarder la réalité en face. La demande de régularisation collective des travailleurs-euses de l'économie domestique, relayée par les autorités cantonales genevoises, n'a toujours pas abouti. Pourtant, plusieurs études, dont certaines commandées par ces mêmes autorités fédérales, reconnaissent la présence de ces travailleurs-euses partout en Suisse et leur contribution essentielle à l'économie.

Pour éviter d'affronter la juste question de la régularisation collective, Berne se retranche derrière la possibilité de régulariser au cas par cas les situations que la LEtr qualifie de "cas de rigueur". Mais l'autorité fédérale n'ose même pas appliquer ses propres directives sur cette question.

Si Genève recommande parfois l'octroi d'un permis pour les personnes intégrées, qui travaillent depuis 5, 10, 15 ou 20 ans, dont les enfants ont grandi, sont parfois né-e-s ici, y ont fait toute leur scolarité, l'Office fédéral des migrations (ODM) refuse de façon quasi systématique d'approuver cette recommandation. Un déni de justice et un déni d'humanité!

Le SIT rappelle qu'il n'acceptera pas que ces travailleurs-euses qui contribuent à l'économie de ce pays, qui parfois y ont laissé leur santé, puissent être expulsé-e-s comme des objets que l'on jette après usage.

Le SIT continuera à mettre tout en œuvre pour l'égalité des droits pour tous-tes les travailleurs-euses, suisses, frontaliers-ères, étrangers-ères, avec ou sans papiers.